

## MARCHÉ-CONCOURS

# Saignelégier a dévoilé son programme



La passion des éleveurs et la valorisation du cheval Franches-Montagnes restent la clé de cette manifestation.

Y. PETERMANN

Yvette Petermann

**La grande fête du cheval se déroulera les 10, 11 et 12 août prochain à Saignelégier. Le Canton de Fribourg sera cette année hôte d'honneur de la manifestation ainsi que le Syndicat chevalin de la vallée de Delémont.**

La grande fête du cheval qui se déroulera les 10, 11 et 12 août prochain à Saignelégier se prépare activement par

les organisateurs. Le programme de la 115<sup>e</sup> édition a dévoilé ses secrets mercredi dernier au Roselet. Le Canton de Fribourg sera cette année hôte d'honneur de la manifestation ainsi que le Syndicat chevalin de la vallée de Delémont.

La passion des éleveurs et la valorisation du cheval Franches-Montagnes restent la clé de cette importante manifestation. Chaque année les milliers de spectateurs ont la chance de découvrir l'enthousiasme, le savoir-faire et les liens exemplaires tissés entre l'homme et l'animal. Comme à l'accoutumée un riche pro-

gramme a été mis sur pied. Début des festivités le vendredi soir avec les courses nocturnes. Selon Gérard Queloz, président du comité d'organisation l'exposition de 400 chevaux le samedi matin reste incontournable et une vitrine importante pour la promotion de la race.

## Grosse délégation fribourgeoise attendue

Avec 6600 chevaux répertoriés le Canton de Fribourg compte 1658 sujets de la race Franches-Montagnes. «Nous sommes une région avec un milieu équestre très vivant explique Danielle Gagnaux-Morel.» La Chancelière d'Etat a parlé de son canton avec générosité et brio. De leur côté les Fribourgeois s'activent depuis plusieurs mois avec enthousiasme et avec plaisir pour embellir la manifestation. Ils présenteront un spectacle de choix sous le slogan «Fribourg, le bonheur en plus».

Différentes facettes de Fribourg seront présentées dont le trait d'union entre tradition et modernité, l'attachement aux racines et les ailes vers l'avenir. Les présentations se feront avec l'envie de promouvoir l'image de ce canton dynamique en plein essor et qui est riche de traditions vivantes, gastronomiques et culturelles.

Les Fribourgeois feront le déplacement avec 200 chevaux et 400 personnes accompagnés de la troupe prestigieuse «Le cadre noir et blanc» qui aura l'occasion de se présenter en quadrille et lors du grand cortège le dimanche après-midi. Les milliers de visiteurs attendus pour la manifestation pourront découvrir le spectacle de l'hôte d'honneur «Les ponts de la vie» qui racontera Fribourg à travers une histoire de chevaux. La soirée de Gala le samedi sera haute en couleur selon les organisateurs.

Le président de la Confédération Alain Berset qui est lui aussi fribourgeois sera présent le dimanche lors de la partie officielle.

Le Syndicat chevalin de la vallée de Delémont présidé par Nicole Flury de Châtillon aura l'occasion de se mettre en valeur lors de l'événement. Il est fort de 140 membres et 200 chevaux répertoriés dont 80 juments. Les membres sont très actifs et présents dans le terrain pour promouvoir la race.

Le Marché-concours de Saignelégier est toujours précédé par la semaine du cheval qui compte diverses animations autour des équidés. L'élection d'une miss semaine du cheval est au menu pour la deuxième année consécutive.



Bernard Varin vice-président du comité d'organisation, Danielle Gagnaux-Morel, chancelière d'Etat Fribourg et Gérard Queloz président du comité d'organisation (de g. à dr.).

Y. PETERMANN

## ÉLEVAGE CHEVALIN

## Nouvelles conditions d'attribution des certificats pour les poulains FM

**Lors de son assemblée des délégués, le 12 avril dernier, la Fédération suisse du Franches-Montagnes a accepté de modifier les conditions d'attribution des certificats aux poulains et nommé un nouveau juge de race.**

La motion du syndicat d'élevage chevalin de Thurgovie, demandant que les conditions d'attribution des certificats aux poulains soient modifiées,

a été largement acceptée le 12 avril dernier par les délégués de la Fédération suisse du Franches-Montagnes (FSFM), réunis en assemblée à Wallierhof/Riedholz (SO). La modification prévoit que, dorénavant, la catégorie des parents déterminante pour définir le type de certificat du poulain pourra être corrigée jusqu'à la présentation du poulain au concours. Actuellement, la correction ne pouvait pas dépasser le moment de la naissance du poulain. Quelques autres modifications formelles de règlements

ont aussi été approuvées. Pour succéder à Michel Queloz, juge de race démissionnaire, les délégués de la FSFM ont nommé Jean Chêne, de Damvant (JU). Ce dernier, présenté par la Fédération jurassienne d'élevage chevalin, entrera en fonction de suite.

Les délégués ont aussi pris connaissance du rapport marketing déposé récemment à l'Office fédéral de l'agriculture. Ce rapport servira de base solide à la FSFM pour mettre en œuvre des mesures favorisant la promotion et la com-

mercialisation des chevaux FM. Avec un catalogue de 50 mesures, la FSFM dispose d'une palette d'outils très large qu'elle utilisera selon les ressources publiques et privées dont elle disposera à l'avenir.

Les rapports annuels du président, du gérant et des présidents de commission, ainsi que le programme d'activité 2018, les comptes 2017 dégageant un bénéfice d'environ 13000 francs et un budget équilibré pour 2018 ont été acceptés à l'unanimité des délégués présents.

FSFM

## PROTECTION SUISSE DES ANIMAUX

## Une campagne pour favoriser la sortie des chevaux au pré

**La Protection suisse des animaux (PSA) lance la campagne nationale «Sortez les chevaux!». Elle entend ainsi encourager leur sortie régulière en plein air et le pâturage.**

Si on leur en donnait le choix, les chevaux opteraient pour une détention en groupe, avec sorties régulières en plein air et pacage. Pourtant, la majorité des chevaux en Suisse vit fréquemment 23 heures par jour en box individuel. C'est particulièrement le cas des chevaux de sport très onéreux et des chevaux utilisés en écoles d'équitation. Or les chevaux sont des animaux grégaires qui ont besoin de beaucoup d'exercice. La PSA exige donc et encourage depuis de nombreuses années sorties régulières en plein air, le pacage et les contacts sociaux pour tous les chevaux.

Depuis 2011, le label pour chevaux de la PSA distingue des entreprises qui détiennent jour et nuit leurs chevaux en groupes, et qui leur garantissent sorties en plein air et pâturage. Mais toute exploitation n'est pas à même d'assurer de telles conditions. Afin de permettre le plus de mouvement libre possible à tous les chevaux, avec sorties en plein air et pacage, la PSA lance donc sa campagne nationale «Sortez les chevaux!». Les centres équestres ou fermes qui détiennent leurs chevaux en boxes individuels peuvent également y participer à condition d'assurer une sortie journalière en groupe, autant que possible au pré, sinon sur une aire à climat extérieur permettant une sortie par tous les temps.

Qui prend cet engagement envers ses chevaux devient «ambassadeur» d'une détention de chevaux conforme aux besoins de l'espèce; il reçoit de surcroît de la PSA un document faisant de lui un détenteur «respectueux du cheval» et figurera sur une liste en cette qualité.

### Des directives précises

Pour participer à la campagne, les écuries ou exploitations doivent respecter un certain nombre de directives. Ainsi, du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre, les chevaux de l'exploitation doivent pouvoir passer plusieurs heures en groupe au pâturage au moins 26 jours (ou nuits) par mois. Des dérogations à la détention en groupe sont prévues dans certains cas. Les chevaux doivent avoir accès à un pâturage bien entretenu. Lorsqu'ils sont en permanence au pâturage, il doit y avoir pour tous des abreuvoirs avec de l'eau fraîche et une protection contre les conditions climatiques extrêmes (abri ou possibilités naturelles de se protéger de la chaleur, de la pluie continue, des moustiques et/ou des mouches, etc.).

Du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril, l'accès aux pâturages est facultatif. Pendant cette période, les animaux doivent pouvoir accéder au moins 26 jours par mois, en groupe, plusieurs heures par jour à une aire de sortie toutes saisons appropriée. La PSA recommande au moins 150 m<sup>2</sup> d'aire de sortie par cheval. Les jours de sortie et de pâturage doivent être consignés dans un journal.

SP-EF

### SUR LE WEB

[www.protection-animaux.com/chevaux/plein\\_air](http://www.protection-animaux.com/chevaux/plein_air)



Les chevaux sont des animaux grégaires. Ils ont en outre besoin de beaucoup d'exercice.

SP

## Brève

## Le 39<sup>e</sup> Marché-concours de menu bétail a mis Delémont en fête

Comme chaque année, la Fédération jurassienne de menu bétail a organisé son 39<sup>e</sup> marché-concours le 7 avril dernier au Pré-Mochel, à Delémont (JU). Quelque 150 bêtes ont été exposées par une vingtaine d'éleveurs au cours de cette vente qui est aussi la fête annuelle des éleveurs oprins et caprins. Démonstration de tonte, exposition de pigeons, lapins et alpagas figuraient au programme de cette journée printanière. Chez les moutons brun noir du pays, les juges Michael Spiranec et Andreas Sahli ont décerné le titre de championne de race 2018 à Jordan Julliard, de Reclère (JU), dans la catégorie 11 (brebis âgées de 18 à 24 mois). Il a également été distingué dans la catégorie 12 (brebis âgées de 24 à 36 mois). Heins Kämpf, de Reconvilier (BE), a lui aussi été sacré champion de race 2018 dans la catégorie 1 (béliers âgés de 4 à 6 mois). Chez les moutons blancs des Alpes, Beat Krebs, de Biezwil (SO), a été récompensé dans trois catégories: 9 (brebis âgées de 8 à 12 mois), 10 (brebis âgées de 12 à 18 mois) et 12 (brebis âgées de 24 à 36 mois). Il a remporté le titre de championne de race 2018 dans la catégorie 10.

SP